



RUBRIQUES

*L'édito du Maire
Les travaux
Les actualités
Les services municipaux
L'état civil
Loisirs & Associations
Tous à vos agendas*

édito

Ce nouvel édito me permet de revenir sur une année très particulière dans la vie de la commune.

Le journal municipal d'avril 2020 avait été remplacé par une lettre aux habitants du village (contexte sanitaire oblige), cette édition reviendra donc sur une grande partie de l'année écoulée.

À la fin du confinement, la saison touristique semblait bien compromise : sortie de la Légendaire, salon des Sites Remarquables du Goût et La Pastourelle, toutes ces manifestations importantes pour Salers, qui marquent le début de la saison, ayant été annulées. Les ponts du mois de mai ont également été très impactés. Mais dès l'allègement de la pression sanitaire, **la reprise de l'activité touristique a été exceptionnelle.**

À l'issue de leur première réunion, les commerçants & artisans du village, bien qu'ayant manifesté une forte envie de mettre en place des animations, n'ont pas réussi à se fédérer à temps pour la saison. Le conseil municipal a donc décidé de les accompagner en lançant les **Nocturnes de Salers, rendez-vous hebdomadaire qui a rencontré un beau succès tout au long de l'été. La nouvelle association des commerçants & artisans, désormais officiellement constituée, prendra le relais en 2021** avec évidemment le soutien de la municipalité.

L'afflux exceptionnel de visiteurs a finalement permis aux commerces, aux artisans, au musée, au camping et bien entendu aux parkings communaux de faire **une très bonne saison.**

Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire, la nouvelle équipe municipale ne manque pas de projets, notamment :

- o L'ouverture d'**une épicerie** en avril,
- o La reprise de **la pharmacie**,
- o Le début des travaux avant la fin de l'année pour le **cabinet médical**
- o La **rue du Beffroi** refaite en 2022/2023

Malgré l'engagement de M. Perrin (ABF), le clocher de l'église reste en souffrance et la maison dite « des Templiers » devient un réel sujet d'étude pour la commune.

La nouvelle municipalité s'était engagée à **plus de dynamisme et à mieux communiquer** : un compte Facebook a été mis en place, un nouveau site internet est en cours de développement et une nouvelle identité visuelle a été créée.

La présentation des vœux à la salle des fêtes début janvier sera vraisemblablement compromise cette année. Nous vous tiendrons informés et trouverons un autre moyen de communiquer le cas échéant.

Je termine cet édito en remerciant l'équipe municipale, les agents communaux pour leur engagement et leur dévouement.

Je souhaite aux Sagranières et aux SAGRANIER de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

les travaux et projets réalisés

En dehors de l'entretien courant, peu de travaux ont été effectués depuis les élections municipales de mars. La COVID-19 a mis à mal les projets municipaux jusqu'à la mi-juillet...

Les efforts de la mairie se sont surtout portés sur :

LE MAINTIEN DE LA VIE LOCALE

- la continuité du marché hebdomadaire du mercredi matin,
- la réouverture de l'école primaire publique dès que le gouvernement a donné son autorisation,
- la création sur les réseaux sociaux d'une page Facebook « Mairie de Salers »,
- la distribution au porte-à-porte de l'édito du maire en avril, afin de remplacer provisoirement le journal municipal.

LE SAUVETAGE DE LA VIE TOURISTIQUE ESTIVALE

Ce printemps, un certain nombre de commerçants a demandé un soutien financier à la commune. Le conseil municipal a entendu et répondu dans la mesure de ses moyens financiers et humains. Afin de rendre le village plus attractif aux visiteurs, il a en effet opté pour d'autres solutions qui ont pu profiter au plus grand nombre :

- l'agrandissement des terrasses des restaurateurs sur le domaine public sans augmenter le tarif des droits de terrasses,

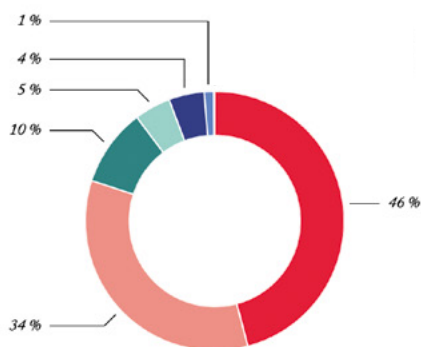
- le soutien administratif de la mairie auprès des associations pour maintenir les manifestations programmées (dans le respect des normes exigées par le protocole sanitaire), en étroite collaboration avec la sous-préfecture et la brigade de gendarmerie,
- la mise en place de nouvelles animations estivales (telles les nocturnes et deux spectacles de théâtre de rue en partenariat avec le festival Éclat),
- une communication accrue dans les médias : la radio (Europe 1), un reportage télévisé (TF1) et des articles dans la presse nationale (le Point) et locale (Le Réveil, L'Union, La Montagne) et enfin la création d'une page Facebook,
- le soutien au « réveil » de l'association des commerçants de Salers, endormie depuis 2017.

MAIS CERTES, NON SANS QUELQUES DOMMAGES COLLATÉRAUX A L'ÉPIDÉMIE :

- l'annulation de certaines manifestations récurrentes ne pouvant malheureusement pas respecter les normes sanitaires en vigueur,
- l'annulation du traditionnel repas de printemps des aînés,
- l'isolement de nos anciens en EHPAD et à domicile,
- les retards pris dans les projets de réouverture de la pharmacie et de l'épicerie,
- les retards pris dans l'avancement des travaux du cabinet médical.

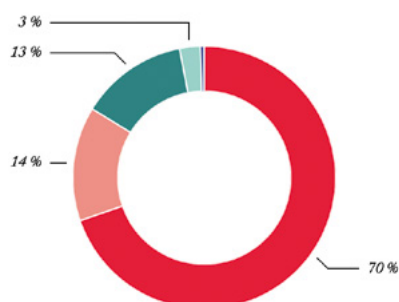
l'état des finances

BUDGET COMMUNE : SECTION FONCTIONNEMENT



DEPENSES : 590 076,20 €

- Charges de personnel
- Charges à caractère général (eau, électricité, entretien, etc.)
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, SDIS, etc.)
- Charges financières (intérêts, emprunts)
- Virement à la section d'investissement
- Opération d'ordre transfert entre sections (amortissements des biens)



RECETTES : 590 076,20 €

- Impôts et taxes (contributions, dotations)
- Revenus des immeubles (loyers, pylône orange, etc.)
- Produits de service (cantine, concessions cimetière, etc.)
- Remboursement frais de personnel
- Opération d'ordre entre sections

NOTES :

• Les budgets doivent toujours s'équilibrer entre les dépenses et les recettes.

• Grâce à une gestion rigoureuse, le budget de fonctionnement a pu être réduit au cours des dernières années.

• SDIS : Service Départemental d'Incendie Secours.

les travaux et projets en cours

L'ÉQUIPEMENT

SIGNALÉTIQUE & ADRESSAGE

Chaque concitoyen avait jusqu'au 26 juin pour venir à la mairie valider son numéro attribué par la Poste. Depuis, l'opérateur a saisi et entériné la numérotation des voies, la géolocalisation et donc l'éligibilité de chacun au haut débit. Un courrier devrait sous peu être adressé à chaque administré concernant les démarches à suivre pour faire valoir son adresse auprès de ses contacts.

L'architecte des Bâtiments de France préconisait l'an dernier la peinture des numéros sur les façades des maisons dans le bourg et la fixation murale de plaques en aluminium en périphérie. Ces derniers seront offerts à chaque administré la première fois seulement.

Les plaques de rue manquantes seront commandées et posées.

PYLONE TÉLÉPHONIE MOBILE, OPÉRATEUR FREE

Dans le cadre du déploiement de téléphonie mobile sur le territoire du Cantal et afin d'assurer une couverture réseau 3G et 4G de qualité sur les communes de Salers et Saint-Paul-de-Salers, l'opérateur Free installe un relais de radio téléphonie de 36 m (39 m avec l'antenne) en contrebas du lieu dit la Montagnoune (à proximité du château d'eau de la route du Puy Mary).

La présence d'arbres et la couleur « gris vert » du pylône faciliteront l'intégration paysagère. Depuis juillet, l'emplacement est piqué et le permis de construire affiché. La mise en route du relais est envisagée au 1^{er} trimestre 2021.

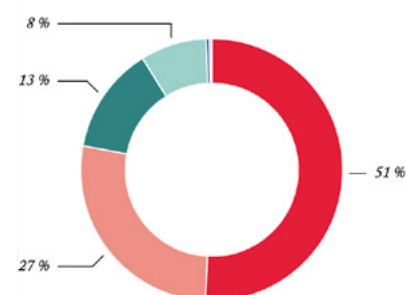
BORNE DE RECHARGEMENT POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

La borne de rechargement pour voitures électriques installée fin 2018 par la Communauté de Communes du Pays de Salers sur le parking de la route de St-Paul-de-Salers, fonctionne depuis juin 2020. Salers avait alors été choisi pour des raisons d'attrait touristique et de centralité du territoire dans le but d'attirer de nouvelles populations et de le rendre le territoire plus accessible.

Un exploitant reste en cours de détermination afin que la borne soit visible sur la toile et utilisable pour tout usager potentiel.

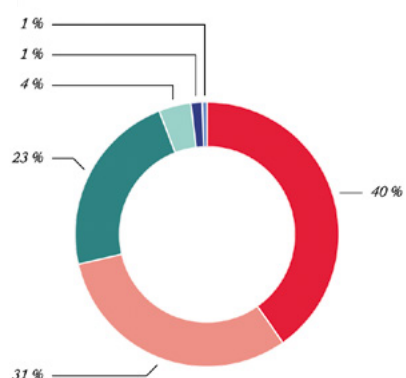


BUDGET COMMUNE : SECTION INVESTISSEMENT



DEPENSES : 660 242,88€

- Emprunts
- Travaux d'investissement
- Solde d'exécution négatif
- Subventions non transférées
- Opération d'ordre transfert entre section (amortissements des biens)
- Dépenses imprévues



RECETTES : 660 242,88€

- Subventions (solde exécution N-1)
- Dotations, fonds divers (FCTVA)
- Emprunt
- Virement de la section de fonctionnement
- Opération d'ordre transfert entre section (amortissements des biens)
- Produits des cessions d'immobilisation

NOTES :

● L'année électorale et la crise sanitaire ont limité les investissements cette année.

● En attente d'une subvention de 250 000 €.

● Par rapport à 2019 : Le camping enregistre une augmentation des recettes de 36 % et les parkings de 17 % sur la saison 2020.

les travaux et projets en cours (suite)

L'ÉQUIPEMENT (SUITE)

SITE INTERNET

Le conseil municipal de Salers a acté la refonte visuelle du site internet de la commune de Salers en version responsive (c'est-à-dire adaptée aux téléphones et tablettes). C'est l'entreprise aurillacoise NET 15, spécialisée dans la création et l'hébergement de sites internet (actuel hébergeur du site de la mairie de Salers depuis sa création) qui s'occupera de ce relooking pour un montant de 2050 € HT.

Avis aux photographes :

La municipalité recherche de belles photos, libres de droit, prises sur la commune de Salers pour illustrer son site internet (manifestations, bâtiments, boutiques, endroits insolites, détails architecturaux, etc.)

Renseignements et envoi des photos :

- marlu15@wanadoo.fr ou
- williot.sandrine@gmail.com

(Format jpg souhaité, haute définition, légende, nom et prénom du photographe)



NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Afin d'accompagner la dynamisation du village, une identité visuelle contemporaine et facilement déclinable a été conçue.

Le concept : Salers, terre de patrimoine. Patrimoine historique et architectural, patrimoine immatériel (savoir-faire de nos artisans), patrimoine naturel, patrimoine culinaire...

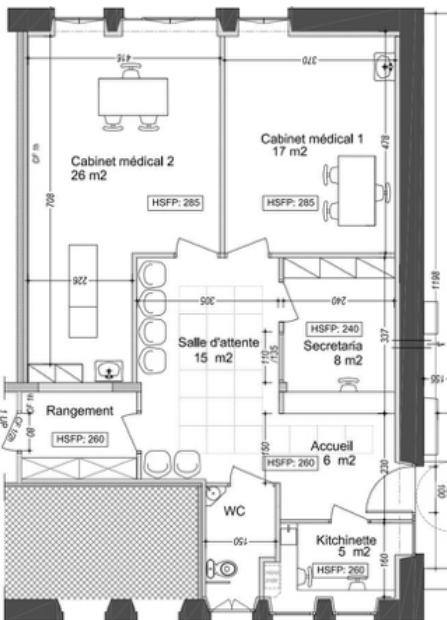
Le logo se compose d'une illustration mettant en avant le patrimoine bâti (on reconnaît le bailliage, l'église, le musée et les remparts), le patrimoine naturel et volcanique avec le Puy Violent, l'agriculture avec notre célèbre vache.

La palette de couleurs : rouges, verts, bleus et gris s'harmonisent pour évoquer sérieux et dynamisme.

LE CABINET MÉDICAL

Suite au départ en retraite du docteur Strub, le conseil municipal de Salers avait souhaité en 2019 se donner toutes les chances d'accueillir un nouveau médecin en aménageant un cabinet médical dans les salles vacantes de l'ancien collège situé dans la rue du Couvent. Caroline Girard, architecte a établi un projet d'aménagement. La proposition d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre a été approuvée lors du conseil municipal de Novembre 2019. Cependant l'élément COVID-19, puis le confinement de printemps ont grandement retardé le projet. Les dossiers ont été laissés en souffrance par les administrations et les appels d'offres n'ont pu se faire qu'en septembre 2020. Le début des travaux est donc annoncé pour la fin de l'année.

Rappel du projet : Un accès de plain-pied depuis l'entrée du parking de la salle des fêtes pour l'accueil de personnes à mobilité réduite. Dans un premier temps : deux salles de consultation, avec salle d'attente et bureau de secrétariat communs.



Point sur les professionnels de santé à Salers :

- La mairie de Salers réservera le meilleur accueil à tout médecin généraliste souhaitant s'installer sur Salers. En attendant, des négociations sont en cours entre la mairie de Salers et les docteurs du cabinet médical de St-Martin-Valmeroux.
- Martine Emanuel, kinésithérapeute à Salers partira en retraite à la mi-décembre. Un repreneur est annoncé. Son cabinet est pour le moment situé dans un bâtiment communal, passage de l'abbé Gély.
- Depuis la fermeture à l'automne 2019 de la pharmacie Durel, située Place Tyssandier, puis sa liquidation judi-

ciaire prononcée cet été 2020, Mme Clousit, propriétaire des murs a eu plusieurs propositions. Un repreneur est annoncé.

- Le cabinet des infirmières libérales de Salers, composé de trois associés, est situé rue du Château, chez un privé.

- Eric Doazan, psychologue sur la région parisienne a émis le souhait d'installer un cabinet de consultation à Salers. La salle communale située au 2^{ème} étage de la salle des fêtes (à proximité du cabinet médical) lui conviendrait. Il s'agit encore d'un projet. Si tout se passe bien, l'installation est envisagée en septembre 2021.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

LE CLOCHER DE L'ÉGLISE

ST-MATHIEU

Le rejointoiment des pierres qui constituent la couverture du clocher de l'église a été effectué en 2016 par l'entreprise Socoba Ets Mander sous les préconisations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes. Ces travaux de réfection se sont malheureusement avérés insuffisants. Les infiltrations d'eau à l'intérieur du clocher demeurent nombreuses par mauvais temps. Il semblerait que les pierres elles-mêmes soient devenues poreuses avec le temps.

M. Perrin, chef de service de l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes est en charge du dossier.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

En juin 2019, nous avons pu fêter la fin de la 1^{ère} tranche de travaux de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette. A ce jour, les dons collectés pour cette 1^{ère} tranche en partenariat avec la Fondation du Patrimoine n'ont toujours pas été versés à la commune de Salers.

La municipalité attend donc la régularisation du paiement pour pouvoir envisager la 2^{ème} tranche de travaux qui consiste à la reprise des structures et la mise hors d'eau de la façade.

Il est nécessaire de rester mobilisé. La souscription auprès de la Fondation du Patrimoine reste ouverte pour continuer à récolter l'argent nécessaire au chantier.

Les dons sont déductibles :

- Des impôts sur le revenu à hauteur de 66 % du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable),
- De l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don (dans la limite de 50 000 €),
- De l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don, (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT).

Bon de souscription disponible dans la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, dans l'église St-Mathieu, au secrétariat de mairie de Salers et téléchargeable sur le site internet de la mairie. Possibilité également de faire son don en ligne, sur internet en suivant le lien : www.fondation-patrimoine.org/43678

Rappel :

4 tranches de travaux pour un budget de 209 000 €. Souscription publique en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

Photo Yves Dauquier



L'ANCIEN PRESBYTÈRE

L'ancien presbytère situé sur la place Tyssandier d'Escous rencontre d'importantes infiltrations d'eau de par sa couverture vieillissante. Il est à noter qu'un seul côté de toiture avait été traité (côté place Tyssandier d'Escous) il y a plus d'une vingtaine d'années. Malgré la repasse du couvreur en octobre, le deuxième côté nécessite une intervention plus conséquente. Des devis sont en cours.

Il est envisagé une réhabilitation du bâtiment de manière à pouvoir couvrir une partie des frais occasionnés par son entretien.

LA GRANGE COMMUNALE

Sujet lui aussi aux infiltrations d'eau par temps de pluie, le garage communal situé au lieu dit Jarriges dans les locaux de la gendarmerie de Salers, nécessite l'intervention d'un couvreur. Là encore, des devis sont en cours.

APPARTEMENTS COMMUNAUX

Les fenêtres vétustes d'un des appartements communaux situés sur la place du Château doivent être changées. La mairie est dans l'attente de devis de menuiserie.

LA HALLE ÉCONOMIQUE

Le projet porté par la Communauté de Communes du Pays de Salers pour la réalisation d'une halle à vocation économique sur la commune de Salers, est toujours d'actualité.

Après une 1^{ère} réflexion menée il y a plusieurs années sur le terrain du Foiraill qui n'avait pas satisfait l'ensemble des préconisations des services de l'État, la deuxième étude de programmation se porte sur le site de l'actuelle école afin d'étudier le potentiel et les mutualisations à mettre en place.

La Communauté de Communes est dans l'attente des préconisations du SDIS Cantal.

les travaux et projets en cours (suite)

SERVICES À LA POPULATION

PHARMACIE :

Voir page 4.

CABINET MÉDICAL ET DOCTEUR :

Voir page 4.



ÉPICERIE

Depuis la liquidation judiciaire en février 2019 de la société Samnat Vival gérée par M. Guy Dissous : locaux, élus et touristes sont unanimes sur le fait qu'il manque une épicerie à Salers.

Il y a pourtant eu nombre de projets d'installation avant l'élément COVID-19, lequel a certes retardé certaines études ou terminé d'en démotiver d'autres, mais il ne faut pas oublier que le principal frein à la reprise d'une épicerie sur Salers reste la nécessité de trouver un local à vendre ou à louer à l'année, approprié à l'activité.

- Ce mois d'octobre encore, un jeune couple de Massiac qui travaille dans la distribution alimentaire s'est présenté à la mairie. Il recherche une boutique de 60 m² min à louer à l'année ou l'achat de murs à Salers pour ouvrir une épicerie. Contact : Hugo Meyniel au 06 87 81 50 64.

- Wilfried Aubert a déposé en mairie des devis pour l'aménagement d'une épicerie-bar (anciennement le Rétro, rue du Beffroi). Pour l'aider dans sa démarche, le conseil municipal s'est prononcé pour l'acquisition d'armoires réfrigérées (coût maximum de 6500 € HT) mises à disposition pour la partie épicerie moyennant la signature d'une convention d'utilisation.

RECENSEMENT 2021 REPORTÉ EN 2022 :

Le recensement pour Salers était prévu début 2021. Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 et après une large concertation auprès des associations d'élus et de la commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

LA VOIRIE

RUE DU BEFFROI REFAITE EN 2022/2023 ?

Le pavage de la rue du Beffroi vieillit mal. Les pierres se déchaussent et il en est de la responsabilité de la collectivité en cas de chute sur la chaussée. Le colmatage printanier des trous dans cette rue très fréquentée était nécessaire mais inesthétique et inapproprié sur le long terme.

Le cabinet Getude est intervenu le 8 octobre dernier pour la réalisation de plans topographiques demandés par la Direction Départementale des Territoires (DDT) dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). L'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) préconise le pavage de cette rue. Le séparatif entre les eaux pluviales et les eaux usées est désormais obligatoire. Ces travaux pourraient débuter en 2022/2023 et seraient subventionnables à hauteur de 80 %.

LA PETITE MARTILLE :

Le mur de soutènement qui a cédé dans le passage de la Petite Martille en 2016 sera remonté conjointement au chantier de la maison médicale.



les actualités

PRÉVENTION COVID 19

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Du 6 au 30 novembre inclus, l'arrêté préfectoral 2020-1492 oblige le port du masque dans les rues de Salers et ses cités pour les personnes de onze ans et plus.

L'augmentation croissante du nombre de cas positifs au COVID-19 dans la cité sagraillère a conduit la municipalité, en accord avec la préfecture du Cantal et les docteurs du cabinet médical de St-Martin-Valmeroux, de prendre des mesures nécessaires à endiguer la propagation.

Rappel, les gestes barrières protègent les plus vulnérables.

Restons solidaires et vigilants !

LA MAISON DITE DES TEMPLIERS

PATRIMOINE EN PÉRIL

La maison dite "des Templiers", située rue des Templiers, est actuellement propriété de l'évêché de Saint-Flour qui loue le bâtiment depuis 1995 à l'association du Musée de Salers pour des salles d'exposition.

D'année en année, la détérioration manifeste de ce bâtiment emblématique de Salers (toiture, entre autres), classé depuis 1927 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, a conduit cet automne à une rencontre exceptionnelle entre Jean-Christophe Borne, (1^{er} adjoint de la mairie de Salers), Mesdames Michèle Célarié-Descoeur et Irène Rouire, respectivement présidente et trésorière de l'association du Musée de Salers, Messieurs Mathieu Perrin et Alain

Mousny, respectivement architecte urbaniste en chef de l'État et technicien des Services culturels et des Bâtiments de France de l'UDAP 15, Mme Véronique Breuil-Martinez, conservatrice des antiquités et objets d'art du Cantal, et Mme Laurence RICHARD, économiste du diocèse de Saint-Flour.

Le devis pour une simple reprise de la toiture est d'ores et déjà estimé à 80 000€ HT, (hors charpente, maçonnerie et échafaudage).

La maison n'ayant pas vocation au culte, l'Association Sanfloraine Immobilière propose à la commune de Salers d'acquiescer le bien. La mairie est dans l'attente d'une proposition chiffrée de l'évêché pour en débattre en conseil municipal.

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

40 ANS EN 2022 A SALERS ?



Suite à l'assemblée générale des Plus Beaux Villages de France les 2,3,4 octobre derniers sur la commune de Monflanquin (47), il a été envisagé de fêter les

40 ans du Label à Salers en mai 2022.

Pour mémoire, l'association a été officialisée à Salers le 6 mars 1982 à l'initiative du maire de Collonges-la Rouge. Si 66 maires ont suivi Charles Ceyrac dans cette aventure, aujourd'hui, l'association compte 159 villages répartis dans 14 régions et 70 départements.

Cet événement nécessitera sans doute la mobilisation de tous les sagrailliers pour accueillir au mieux cette assemblée.

ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE DU PUY MARY

SALERS FERA PARTIE DU GRAND SITE DE FRANCE PUY MARY - VOLCAN DU CANTAL EN 2021

Créé en 2000, le réseau compte aujourd'hui 47 Grands Sites membres, qui accueillent près de 32 millions de visiteurs. Il rassemble des sites ayant reçu le label Grand Site de France et d'autres engagés dans des démarches de développement durable pour l'obtenir.

Les sites ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs, permettant d'assurer un accueil de qualité tout en respectant l'esprit des lieux, et de générer un impact positif sur le tissu social et économique environnant. Le Réseau participe aussi à la réflexion nationale et internationale sur le devenir de ces hauts-lieux patrimoniaux, confrontés au défi de leur préservation à long terme dans le contexte d'une pression touristique croissante.

L'adhésion au Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal a été votée à l'occasion du dernier conseil municipal. L'engagement pour la commune consiste essentiellement en une adhésion annuelle de 3200 € (cette dernière est calculée en fonction du nombre de communes adhérentes et du nombre d'habitants de la commune). Les bénéfices pour Salers sont multiples : une visibilité accrue aux niveaux régional, national et international, une communication puissante grâce au réseau des Grands Sites et à leurs outils, une image plus "nature et sport" pour le village (très demandée dans le tourisme de nos jours et qui nous fait défaut), un soutien financier et logistique pour l'organisation d'événements et l'entretien d'équipements sportifs (chemins de randonnées, mur d'escalade par exemple), etc.

les services municipaux

SERVICE ADMINISTRATIF

ACCUEIL

Du 1^{er} novembre au 31 mars, le secrétariat de mairie change ses horaires d'ouverture au public :

Uniquement le matin, de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi

Tél. : 04 71 40 72 33 - E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr

Site : www.salers.fr

SERVICE TEMPORAIRE

BOULANGERIE

Pendant la période de congés annuels de la boulangerie Robert, la commune de Salers propose à ses administrés un dépôt de pain à la salle des fêtes, rue du Couvent du mardi 17 novembre au jeudi 10 décembre inclus. Patrick et Michel vous attendent de 8h à 12h tous les jours, sauf le lundi.

LA COLLECTE DES DÉCHETS & LES SACS POUBELLES

Le ramassage intra-muros des déchets se fait au porte à porte par les employés communaux. Les camions bennes collectent les déchets contenus dans les containers en périphérie de la cité. *Voir tableau ci-contre pour les détails.*

RAPPEL :

EN AUCUN CAS

NE DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS

DANS CES POUBELLES :

LES DÉCHETS VERTS,

LES ENCOMBRANTS,

LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES,

LES CARTONS.

Tri sélectif des ordures ménagères : 2 containers à verre, 1 container à papier, 1 container pour les emballages ménagers légers (cartonnettes / plastiques) sont disposés au Foirail (route d'Aurillac) et gérés par le Sietom de Drugeac.

Rappel : Ces containers sont destinés uniquement au tri sélectif. Ni encombrants, ni cartons sous peine de sanctions (article R 610-5 du nouveau code pénal).

La déchetterie des 4 Routes de Salers collecte : bois, bois traité, déchets verts, déblais et gravats, métaux, cartons, encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques : batteries, piles, boutons, peintures, aérosols, accumulateurs, ampoules, néons, huiles, extincteurs, radiographies, cartouches d'encre). Elle est gratuite pour les particuliers et payante pour les professionnels.

Ouverture : lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Fermé le dimanche et les jours fériés.

Renseignements : 04 71 40 72 09 ou 06 83 63 48 13.

SALERS Bourg	15.10 au 15.04	15.04 au 30.06 01.09 au 15.10	JUILLET AOÛT
POUBELLES	Lundi et Vendredi	Lundi, Mercredi et Vendredi	Tous les jours

SALERS Périphérie	BASSE SAISON	HAUTE SAISON
POUBELLES	Mardi	Mardi Vendredi





LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Salers a réouvert ses portes le mercredi 16 septembre pour les refermer le mercredi 4 novembre en raison du nouveau confinement...

Vous pouvez néanmoins réserver vos livres, CD, DVD, jeux et jouets, et/ou œuvres d'art (etc..) directement sur le site internet www.culture.cantal.fr et les récupérer en drive à la bibliothèque de Salers.

Prochain passage de la navette de réservation :
mardi 8 décembre 2020

La bibliothèque de Salers accueille une exposition sur le thème « Les jardins médiévaux » :

Dès l'amélioration des conditions sanitaires et l'autorisation de réouverture de la bibliothèque, venez nombreux découvrir cette exposition !

Projet pédagogique de l'école en 2019/2020, la COVID-19 a contraint le report par deux fois, de cette exposition illustrée par les enfants de l'école publique de Salers et documentée par Christine Lacoste, de la bibliothèque municipale.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

CHRISTINE AU 04 71 40 72 33

E-MAIL : BIBLIOTHEQUE.SALERS@GMAIL.COM

L'ÉCOLE

GRATUITÉ DES PETITS DÉJEUNERS

À compter du 1^{er} janvier 2020, les petits déjeuners seront financés par l'État (stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté sur l'ensemble du territoire français) et deviennent donc gratuits pour tous les écoliers de Salers.

PROGRAMME

DES TEMPS D'ACTIVITÉS

PÉRISCOLAIRES (TAP)

PROPOSÉS AUX ÉLÈVES

DE SALERS

TOUS LES MARDIS

ET VENDREDIS SOIRS

DE 16H À 16H45.



" Au 2^{ème} trimestre 2019/2020, il s'agissait avant tout d'appliquer les enseignements de couture de Chantal Debiere abordés lors du trimestre précédent.

Les grands ont donc entamé la confection de petites poules grises. De la conception du patron au rembourrage, les étapes, nombreuses, ont été perturbées par l'élément COVID-19. Poules et apprentis couturiers sont donc restés confinés au printemps. La rentrée des classes de septembre a permis la reprise des ateliers et l'aboutissement du projet. Chacune d'entre elle a un charme certain.

Les plus petits ont pu terminer à temps leurs marionnettes avant le confinement de printemps. La rentrée des classes de septembre a été marquée par diverses activités : des jeux, mais aussi la plantation de graines de fleurs dans le jardin de l'école, et enfin des activités manuelles en prévision des décorations de Noël. "

Andrée et Sandrine,
animatrices des TAP (aidées par Léa et Marine)



l'état civil

DÉCES

- M. Michel ICHARD, le 19 décembre 2019
- Mme Huguette JARRIGE (née FENIES), le 25 janvier 2020
- M. Jean-Pierre LAGANE, le 18 mars 2020
- M. Jean-Louis SERVANS, le 20 juin 2020
- M. Michel RODDE, le 4 août 2020
- M. Claude SERIES, le 10 septembre 2020
- Mme Danielle LAVIALLE (née LOUVRADOUX), le 31 octobre 2020
- Mme Nicole TILLET (née LAMOUREUX), le 17 octobre 2020
- Mme Evelyne LACOMBE (née LATOURNERIE), le 5 septembre 2020

NAISSANCES

- Jasmine, Yethow SENOTIER OUAKIR, fille de Jean-Luc SENOTIER et Leïla OUAKIR, le 23 juin 2020
- Ferréol ASSEMAT, fils d'Alexandre ASSEMAT et Juliette CAMPAN, le 3 juillet 2020
- Valentin ROBERT, fils de Guillaume ROBERT et Mathilde SERRE, le 6 juillet 2020
- Mathias, Georges, Félix COVAREL, fils d'Anthony COVAREL et Elodie DAUZET, le 16 juillet 2020

les loisirs et les associations

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS...

LA PASTOURELLE

« 2020, annus horribilis.

Comme vous, l'association a subi de plein fouet la violence de la pandémie. En urgence, il a fallu tout annuler avec nos 5000 concurrents inscrits, nos fournisseurs, nos prestataires, les instances sportives et de l'État et enrayer le gouffre financier qui s'annonçait.

Mais nos partenaires privés, les collectivités locales (communes, département, région) et nos 450 bénévoles nous soutiennent encore. Et, si la Covid-19 le veut bien, nous vous donnons rendez-vous pour un grand week-end de Pentecôte 2021 en Pays de Salers.

L'équipe organisatrice prépare le programme sur cette base :

- Toutes les épreuves sportives de La Pastourelle les 22 et 23 mai.
- Les championnats de France de Trail le 23 mai.
- Des animations festives et musicales durant 4 jours, du 21 au 24 mai.

Pour vous informer au fil des mois et de l'actualité, nous mettons à jour en permanence notre site internet : www.lapastourelle.net. N'hésitez pas à le consulter.

Protégez-vous, protégeons-nous. A très bientôt ».

Le bureau & Philippe Barrière,
Président de l'association



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

à Saint-Martin Valmeroux - Salers

La communauté de centres de Saint-Martin Vx - Salers

- 15 Sapeurs-pompiers volontaires à Salers
- 20 Sapeurs-pompiers volontaires à St-Martin Vx
- 350 interventions par an
- 8 véhicules de secours
- 20 communes défendues

Pourquoi pas vous ?

Devenir Sapeur-Pompier VOLONTAIRE

- Des hommes ou des femmes de toutes origines socioprofessionnelles
- Des conditions d'accès peu restrictives
- Quelques heures/mois
- Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales
- Une activité indemnisée
- Toutes missions ou mission secours à personnes

CONTACT : Lieutenant Stéphane RAJEWICZ - 06 88 20 18 45
Salers : Adjudant Olivier LAPORTE - 06 89 46 50 75

Renseignements complémentaires : Mission Volontariat 04 71 60 57 22 ou SDS du Cantal 04 71 46 82 60

LE MIEL DE SALERS

« La récolte de notre « Miel de Salers » des 30 premières ruches installées à la Peyrade et au Charlat a été très productive. Douze ruchettes supplémentaires ont été achetées. La mise en pots vient tout juste de se terminer et les 90 adhérents à ce jour (dont 25 nouveaux parrains) vont pouvoir le déguster.

Les différentes manifestations prévues en 2019 ont malheureusement été interdites par les autorités sanitaires suite à la pandémie de Coronavirus. Les visites d'hiver des ruches sont en cours pour permettre d'apporter un maximum de soins à nos petites butineuses sraganières qui nous l'espérons résisteront bien au prochain hiver. Les manifestations qui n'ont pu avoir lieu seront reconduites en 2021 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Nous espérons acquérir 15 ruches supplémentaires et créer un troisième rucher sur un terrain prêté gracieusement. Des pièges à frelons asiatiques seront confectionnés et installés rapidement.

Notre association a montré ainsi son dynamisme et son objectif premier a été atteint ».

Patrick Berger,
Président de l'association.

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

« Suite au contexte sanitaire et aux dernières annonces gouvernementales, les pompiers volontaires n'ont pas l'autorisation d'effectuer leur traditionnelle tournée de calendriers* de fin d'année. Le bureau de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Salers a donc décidé de vous les faire parvenir par voie postale.

L'Amicale regrette d'ores et déjà ce moment de convivialité partagé auprès de vous. Nous espérons que l'évolution du contexte sanitaire nous permettra de nous retrouver pour partager un verre de l'amitié.

Prenez soin de vous et des autres en cette période difficile ».

Sébastien Apché,
Président de l'association.

*Vous pouvez néanmoins, si vous le souhaitez, adresser un don à l'Amicale. N'oubliez pas de joindre votre adresse postale pour le reçu. Courrier adressé à : Monsieur Le Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Salers, Sébastien Apché - Rue du Puy Figuier - Les Prés de Faure - 15140 Salers

LE MUSÉE DE SALERS

« Le musée de Salers a fermé ses portes fin Octobre. Malgré une ouverture tardive en raison de la crise sanitaire, le premier bilan reste positif. Chacun sait que la COVID-19 a changé nos façons de travailler. Début Juin, nous n'étions pas sûrs de pouvoir répondre à toutes ces contraintes (gel, port du masque obligatoire, protection de notre salariée et des visiteurs, distanciation sociale...). Les visiteurs, dans l'ensemble ont bien respecté les consignes.

Nous devons remercier notre guide Barbara qui a assumé sa tâche avec conscience et professionnalisme. Nos remerciements vont également à la Municipalité pour son précieux soutien. Nous n'avons plus qu'à espérer qu'après la trêve hivernale, nous puissions envisager, dans de meilleures conditions, l'ouverture en 2021. En attendant prenons soin de nous et des autres ».

Le bureau & Michelle Célarier-Descoeur
Présidente de l'association.



L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

"Les commerçants et artisans ont souhaité se fédérer autour d'une nouvelle association pour continuer de dynamiser et promouvoir le village.

L'association souhaite avant tout mettre en avant les valeurs communes aux différents corps de métier du village, solidairement afin de sauvegarder le commerce et l'artisanat local en développant la communication avec la municipalité et les associations de la cité afin d'améliorer la qualité de l'accueil. "

Le bureau & Chantal Rouquier, Pascal Philibert,
Stéphane Bouyge, Ludovic Lescurier,
Co-présidents de l'association.



« L'année 2019-2020 est spéciale, puisque nous avons subi et subissons encore les conséquences de l'élément Covid-19.

En novembre 2019, nous avons pu organiser le quine. Une manifestation incontournable puisque la plupart des parents se sont investis dans la préparation et le jour « J ». Malgré la baisse de l'effectif des élèves, nous avons vendu plus de cartons que l'année précédente. La soirée a été une réussite, une centaine de personnes étaient présentes.

Lors du marché de Noël 2019, le temps était variable. Les poneys du père Noël étaient venus l'après-midi. Les exposants étaient bien moins nombreux. Heureusement, le stand de maquillage et la tombola ont été un succès, le bénéfice de 245€ a été reversé à l'association l'AADAT. La buvette aussi a cartonné ! Il ne restait plus de crêpes, ni huîtres en fin de journée.

Certaines manifestations ont malheureusement dûes être annulées sur le printemps 2020, comme le stand de crêpes de la Pastourelle et la traditionnelle belote.

Le vide-greniers du mois d'août 2020 a été maintenu, mais Covid oblige, nous avons dû au dernier moment l'organiser sur l'esplanade de Barrouze, sans buvette. Très beau site, mais les places étant limitées, nous n'avons pu recevoir que 40 exposants.

Concernant les manifestations à venir : le quine du 21 novembre 2020 ainsi que le marché de Noël sont malheureusement annulés.

Le bureau de l'Amicale et moi-même, remercions Bruno Faure, le maire de Salers ainsi que les maires de St-Bonnet-de-Salers et St-Paul-de-Salers qui nous soutiennent financièrement et dans l'organisation des manifestations (prêt de salles, mise à disposition et installation du matériel). Nous remercions les enseignantes pour leur soutien, leur disponibilité et leur participation active aux manifestations. Merci aussi aux quelques parents qui s'investissent en donnant de leur temps pour que l'Amicale perdure et que toutes les manifestations se déroulent dans de bonnes conditions. Merci aux commerçants pour leur gentillesse et leur générosité. Merci enfin aux habitants du pays de Salers pour leur participation à toutes nos manifestations ».

Marie Martinez,
Présidente de l'association.

agenda

2020

- **Du mardi 17 novembre au jeudi 10 décembre :**
Dépôt de pain tous les jours (sauf le lundi)
8h/12h à la salle des fêtes, rue du Couvent
- **Tous les mercredis matin :**
Marché sur la Place Tyssandier d'Escous
- **Le Quine et le Marché de Noël sont annulés.**
- **Du vendredi 18 au dimanche 20 décembre :**
Tests Covid-19 (méthode antigénique) gratuits. Place Tyssandier d'Escous. Sans rendez-vous. Dispositif financé par la région.
- **Jeudi 31 décembre :**
Réveillon de la Saint-Sylvestre – 20h à l'hôtel restaurant La Bastide du Cantal, route du Puy Mary – Tél. : 04 71 68 84 77

2021

- **22 et 23 mai :**
La Pastourelle

Dates connues et / ou communiquées au jour du 11 novembre 2020 sous réserve de l'évolution des normes sanitaires COVID-19.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique**



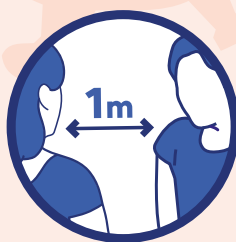
**Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir
à usage unique**



**Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire**



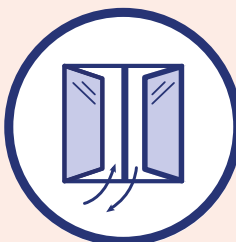
**Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres**



**Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)**



Eviter de se toucher le visage



**Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour**



**Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

raconte moi une histoire...

UNE AVENTURE D'OSWALD

Il y a bien des lunes, sur une île paradisiaque, vit Oswald. Il passe ses journées sur la plage et ramasse des bois flottés pour en faire des jouets pour les enfants des Îles Sous le Vent. Son atelier est derrière une grosse dune. Au moment de la sieste il prend une chilienne (une chaise longue), la met sous un cocotier pour profiter de son ombre, chausse ses lunettes de soleil où l'on se voit comme dans une glace et son casque. Pourquoi un casque ? Et bien tout simplement pour se protéger de la chute de noix de coco qui peuvent tuer facilement un homme en tombant...

Il est tout bronzé, un peu en chair comme il aime à le dire. Mais si vous lui dites qu'il est gros, notre bonhomme se fâche tout rouge ! Il dit souvent : « En cas de famine, j'aurai des réserves. » Il aime à se remémorer les paroles de sa chère maman : « Il vaut mieux faire envie que pitié. » Il est vêtu d'une chemise multicolore et d'un bermuda à motif de fleurs d'hibiscus. Après son travail, il aime aller se baigner dans les eaux transparentes du lagon où vivent ses amis les dauphins. Ils nagent souvent ensemble. S'il s'éloigne trop, Oswald saisit un aileron ; il est alors remorqué jusqu'au rivage sans problème où il les remercie de leur aide. Il parle avec eux une vieille langue oubliée des hommes qui permettait que les animaux et les humains se comprennent et communiquent.

Sur la plage il voit se dessiner deux petites silhouettes. Ce sont Paul et Aurore, ses enfants... ses enfants de cœur. Leurs parents sont morts et ils vivent à l'orphelinat tenu par des religieuses dévouées. Oswald va à leur devant, il dit aux enfants : « Fermez les yeux et tendez les mains. » Ils obéissent. Il dépose dans leurs mimines : une étoile de mer aux couleurs et à la forme extraordinaires pour Aurore et une branche de corail noir pour Paul. « Ouvrez les yeux ! », leur dit-il.

Ils les ouvrent. Une joie immense naît dans leur cœur. Des petits cadeaux qui renforcent l'amitié, comme il aime à le dire. Ils tombent dans les bras des uns et des autres.

Sur ce, arrive Citronnelle, l'éternelle fiancée d'Oswald. Elle est toute petite et ridée comme un pruneau, elle a un beau sourire qui lui illumine son visage buriné et porte une fleur d'orchidée à l'oreille ; notre ami reconnaît son parfum de vanille. Sa longue chevelure noire descend jusqu'à ses chevilles, elle est vêtue d'un paréo aux motifs d'oiseaux mouches. Citronnelle tient à la main un lourd panier qu'elle pose avec joie. Tout le monde sait ce que contient ce dernier : c'est le traditionnel pique-nique du vendredi soir. Elle sort du panier à rabat des sandwiches aux algues, une énorme salade de légumes du jardin d'Oswald, du fromage de chèvre, des mangues et des papayes cueillies dans le verger. Nos amis mangent avec appétit. Ils regardent ensemble le soleil embraser l'horizon. La nuit sera belle.

Une nouvelle court dans l'atoll : deux enfants de l'orphelinat ont disparu. La peur s'installe. Mais où sont-ils passés ? De-

puis deux bonnes lunes déjà, ce drame se répète et les enquêteurs n'aboutissent pas dans leurs recherches. Chaque fois ce sont des enfants sans famille qui disparaissent, des enfants des rues comme il peut y en avoir aussi dans ces lieux de paradis. Oswald est inquiet, il est tenaillé par un mauvais pressentiment. Il participe aux recherches, bat la campagne, les marais, les bords de mer, on s'attend au pire. « Que veut dire tout cela ? Et si Paul et Aurore disparaissaient à leur tour ? » Son cœur se sert d'angoisse.

Les enfants resteront introuvables. Petit à petit, on les oublie et chacun revient à ses occupations. À la lune rousse, notre homme est dans son atelier, rempli de quiétude et de joie, un phonographe joue des airs anciens un brin nostalgiques. Ça sent bon la colle et le vernis, sur les étagères sont alignés soigneusement les joujoux prêts à être emballés et donnés. « Tu as de l'or dans les mains et une belle imagination ! » lui chuchotait sa mère dans le creux de son oreille. Il aime à se rappeler ce doux souvenir maintenant que cette dernière est partie vers d'autres latitudes.

Sœur Espérance entre toute affolée en faisant dérailler le disque. Elle crie : « Oswald ! Les enfants ont disparu ! » Il reste sans voix et lâche une ravissante poupée dont il finissait de peindre le sourire. Ni une ni deux il part prévenir Citronnelle. Elle n'est pas chez elle. Elle doit être partie à leur recherche. On utilise des chiens de chasse pour retrouver un étrange gibier. Il s'égosille, hurle aux quatre vents les prénoms de ses enfants, ne revient à ses oreilles que son triste écho ou le bruit de l'océan. Les recherches finissent par être abandonnées... Sombrement, il rentre chez lui regardant avec émotion une photographie des jours heureux tenue par deux gros coquillages. Sa nuit ne sera faite que de cauchemars les plus horribles. Le lendemain il ère seul sur le rivage, va au plus profond des forêts amères, sans plus de résultat. À la fin de la journée, il rentre triste dans la maison.

Le jour tombe quand par la fenêtre, entre une chauve-souris. Elle se pose tête en bas sur une chaise et lui dit : « Je sais où se trouvent les enfants.

- Parle je t'en supplie, jolie demoiselle de la nuit.

- Ils se trouvent dans une cabane dans la forêt des palétuviers. »

- Merci amie, j'y cours. »

Oswald suit la roussette, la pleine lune guide ses pas. Après une heure d'une marche harassante ils arrivent tout près d'une cabane, il y a de la lumière à l'intérieur. Il approche doucement de cette dernière. Il trébuche, il se relève, il attrape l'objet qui l'a fait tomber et le regarde avec horreur : c'est un crâne, le crâne d'un enfant. Son cœur bat la chamade, un malaise le saisit, des idées noires hantent son esprit. Il aperçoit un aileron. « Ah ! Un ami pour me soutenir dans cette épreuve ! » pense t-il à haute voix.

Mais c'est un requin qui rôde, porteur de mort. Sur la pointe



des pieds, il marche en faisant bien attention cette fois-ci. Il tourne la poignée de la porte, il entend la peur sonner à ses oreilles. Il n'y a personne dans la pièce sauf des instruments de chimie, des cornues, des ampoules à décanter, des éprouvettes, des pipettes, des fioles contenant des liquides mystérieux, des livres, des grimoires, des animaux variés enfermés dans des bocaux de formol.

« Qui peut vivre dans cet endroit aussi sinistre ? » pense t-il. Il y a une autre pièce dont la porte est fermée à clé, il cherche des yeux cette dernière mais ne trouve rien. Il décide de l'enfoncer « Que ses rondeurs servent à quelque chose », songe t-il amusé. Il prend son élan et la porte explose sous la poussée. Là, il voit des cages... et dans les cages, il y a des enfants inanimés. Il regarde méthodiquement chacune d'elle, il n'y a pas ses enfants. Il arrive à la dernière et voit avec horreur Paul et Aurore endormis l'un à côté de l'autre. Il fait sauter le verrou, il leur parle, les secoue mais rien n'y fait. Anxieux, il écoute leurs cœurs. « Battent-ils ou pas ? » se demande t-il. Il entend un rythme rassurant. « Ouf ! Ils sont en vie ! » Il rit tout seul. « Il faut que nous sortions de là mais comment faire ? »

Il entend la porte de la cabane qui s'ouvre, il est pris au piège ! Que faire ? Il décide d'affronter l'ennemi. Apparaît dans l'embrasure de la porte une ombre qui grandit et c'est... Citronnelle. Il est sonné comme s'il avait reçu un uppercut au menton.

« Que fais-tu là ma tendre amie ? Balbutie t-il. Que font ces enfants en cage ? Réponds !

- Est-ce que je te plais ? Est-ce que ces rides te plaisent ? Est-ce que la vieillesse ne te fait pas peur ? dit la sorcière.

- Ben non, je t'aime comme tu es, répond Oswald.

- Moi pas. Je veux être jeune et belle à jamais et même si je dois en perdre mon âme, je le ferai. C'est moi qui ai fait disparaître les enfants, j'extraie leur jeunesse grâce à des décantations et à mes pouvoirs magiques, je la conserve ensuite dans ces tubes que tu as vu et je les bois. Finissant sa phrase, son beau sourire se transforme en un affreux rictus terminé par un rire sardonique. Qui peut se soucier d'enfants oubliés ? Les eaux environnantes seront leur tombeau. Ils ne se réveillent que s'ils respirent la mandragore d'or. Mon pauvre trésor, je vais me séparer de toi. Tu vas aller nourrir les requins, ici ils sont bien gras et ils m'obéissent, finit de dire Citronnelle.

- Tu ne feras pas ça ma douce, mon aimée, dit notre homme.

- Comme tu es candide et innocent, vient que je t'embrasse une ultime fois. »

Citronnelle s'approche d'Oswald, ce dernier va vers elle, tend la joue mais dans la main gauche il a pris un pot où vit une plante carnivore et assomme la sorcière. Elle tombe évanouie. Vite il prend la mandragore d'or et les clés des cages qui pendent à sa ceinture. Il fait respirer la fleur à tous

les petits prisonniers. Ils se réveillent et sortent en courant. Oswald attache la méchante femme qui commence à se réveiller, elle dit :

« Je te retrouverai maudit sois-tu, tu me le paieras ! »

Ils courent tous sous la lune qui les guide. Ils arrivent essoufflés sur la plage de sable blanc, signe pour tant de gens de bonheur et de paix.

« Que faire ? La sorcière nous retrouvera... Il faut quitter l'île ! Mais comment ? dit Oswald.

- Par la mer, dit Paul.

- Elle a les requins comme alliés, dit Aurore.

- Et si une baleine nous avalait et nous emmenait loin, très loin d'ici ? répond Oswald. Appelons Adèle la baleine c'est une bonne amie ».

De toute sa voix et de tout son cœur Oswald l'appelle mais en vain. Notre ami est désespéré. Il est prêt à renoncer quand une grosse voix dit :

« Je suis là, n'ayez pas peur, je ne vais pas vous manger. »

Elle ouvre sa gueule énorme. À la queue leu leu tous entrent dans sa bouche sombre, sa langue est douce et gluante. Ils s'y enfoncent puis ils arrivent dans l'estomac qui est encombré de tas d'objets hétéroclites.

« Attention au départ. Je plonge. Bon voyage » dit la baleine. Il va durer de longs jours. Ils se nourrissent des poissons qu'Adèle leur pêche. Un jour elle dit :

« On est arrivés, surface ! »

Elle ouvre la bouche. Ils sortent. Ils se trouvent devant un paysage blanc mais c'est de la neige et non du sable blanc.

« Où sommes nous ? disent-ils tous ensemble.

- Nous sommes en Finlande. Là vous serez en sécurité. Citronnelle ne vous rattrapera pas, elle déteste le froid. Allez, bonne chance ! Au revoir les amis ! répond Adèle.

- Au revoir ! disent-ils en chœur. »

Ils vont marcher longtemps dans le froid avant de trouver un village où ils vont être accueillis par les habitants de cette contrée hostile. Il sont nourris et vêtus. Les gens de ce pays aiment le rouge alors Oswald se plie à la coutume, se vêt de rouge et les enfants de vert. Le vert et le rouge vont bien aux uns et aux autres.

Notre homme construit des maisons pour les siens avec les sapins qui sont si nombreux dans ce pays. Un vrai petit hameau. Il décide de fabriquer des jouets comme il le faisait avant pour les enfants des villages aux alentours.

Ils sont arrivés un certain jour de Noël et les gens décident de l'appeler le « Père Noël ». C'est ainsi que depuis ce jour le Père Noël et ses lutins vivent en Finlande. Il est heureux et rendra heureux petits et grands du monde entier.

Louis-François Ribeton
La Maison sur la Colline



Imprimé par Osmose Communication – Ne pas jeter sur la voie publique.

HÔTEL DE VILLE : 1, PLACE TYSSANDIER D'ESCOUS – 15140 SALERS
ACCUEIL DU PUBLIC : 2, PASSAGE PHILIPPE GARRIGUE – 15140 SALERS

Uniquement le matin, de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi

Téléphone : 04 71 40 72 33 - E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr - Site : www.salers.fr - Facebook : [@mairiedesalers](https://www.facebook.com/mairiedesalers)